

ENCASQUER v. n. ou intr. (an-ka-ské — de en, et de casque). Argot. Entrer, pénétrer.

ENCASSURE s. f. (an-ka-su-re — de en, et de casque). Techn. Entaille que l'on pratique au lissor de derrière, et de la selle et de devant, pour y placer l'essieu d'une voiture. || On dit aussi ENCASSURE.

ENCASSURE s. m. (an-ka-su-je — rad. encasser). Techn. Opération consistant à placer les poteries à cuire dans des étuis ou caissettes, pour les protéger, pendant la cuisson, contre l'action des cendres, de la fumée et de la fumée. || Encassage en charge ou sans supports. Système d'encassage qui s'applique surtout aux poteries simples à pâte qui ne se ramollit point, et dans lequel les pièces sont placées dans des étuis les uns sur les autres, de manière qu'elles se soutiennent mutuellement. || Encassage avec supports. Système d'encassage qui s'emploie pour presque toutes les poteries composées, et dans lequel des pièces sont placées dans des caissettes, soutenues au moyen de supports en terre cuite, soit isolément, soit plusieurs ensemble, mais toujours de manière qu'elles ne puissent avoir aucun point de contact avec les parois des étuis ou les unes avec les autres.

ENCASSE s. m. (an-ka-sse — du gr. egkassa, brillant). Entom. Genre d'insectes hyménoptères tétrartères, de la famille des chalcidiens, très-voisin des eulophes. Le genre ENCASSE n'est généralement pas adopté. (E. Duponchel.)

ENCASÉ, ÉE (an-ka-sé) part. passé du v. Encasser. Techn. Placé dans des caissettes. Façonné ENCASÉS.

— Numism. Se dit d'une monnaie ou d'une médaille formée par la réunion de l'avers et du revers de deux autres monnaies ou médailles, afin d'obtenir une pièce nouvelle.

— Encycl. Numism. La fabrication des pièces encasées est une des nombreuses fraudes de l'aité desquelles on trompe les amateurs peu éclairés. Voici comment elle se pratique : on prend deux médailles parfaitement semblables qu'on creuse l'une des deux, on y creuse le bord intact, puis, après avoir enlevé adroitement à l'autre médaille le côté que l'on veut conserver, on place et l'on soude ce côté dans le vide pratiqué dans la première. Quelquefois on se contente de scier chaque médaille dans le sens de sa face ; après qu'on l'a réunie, par une soudure, l'avers de l'une au revers de l'autre ; quelquefois encore, plus rarement, on combine les deux méthodes ensemble. Dans tous les cas, les pièces encasées, si elles ont été faites avec soin, sont très-difficiles à reconnaître. La découverte de la ligne de soudure peut seule faire constater la fraude ; mais souvent elle est dissimulée avec tant d'habileté, qu'il faut un examen tout particulier pour l'apercevoir.

ENCASÉ, ÉE (an-ka-sé) part. passé du v. Encasser. Techn. Cheval ENCASÉ.

— Fig. Dépourvu de sens, d'intelligence : Homme ENCASÉ. Cerveau ENCASÉ. Tête ENCASÉE. || Vieux mot.

ENCASÉ, ÉE (an-ka-sé) s. m. ou f. (an-ka-sé — de en, et de casque). Art vétér. État d'un cheval encasé, retiré de son service et de la fourchette.

ENCASÉ, ÉE (an-ka-sé) s. m. (an-ka-sé — de en, et de casque). Art vétér. État d'un cheval encasé, retiré de son service et de la fourchette.

ENCASÉ, ÉE (an-ka-sé) s. m. (an-ka-sé — de en, et de casque). Art vétér. État d'un cheval encasé, retiré de son service et de la fourchette.

ENCASÉ, ÉE (an-ka-sé) s. m. (an-ka-sé — de en, et de casque). Art vétér. État d'un cheval encasé, retiré de son service et de la fourchette.

sécheresse excessive de certains étés, le séjour prolongé des chevaux à l'écurie, la pratique défectueuse de râper le sabot à l'aide d'un fer, depuis le biseau jusqu'au bord plantaire, l'application du fer chaud sous le sabot ; la longueur anormale que l'ongle acquiert tous les jours par suite de l'interposition d'un fer en fer, et le sol contre lequel il devrait s'user ; l'ajustage vicieux du fer ; la ferrure elle-même, ce mal nécessaire, comme le disait Bracy-Clark, parce que le fer, fixe à l'aide de clous plantés dans la corne, s'oppose à l'élasticité du sabot ; la souffrance qui s'oppose à l'appui régulier des pieds sur le sol, que cette souffrance soit inhérente aux parties intracornées, ou qu'elle ait son siège ailleurs ; l'action plus ou moins complète des animaux et, fait diamétralement opposé, les exercices violents et répétés de la locomotion ; l'émigration des chevaux d'Afrique en France ; la déviation du bourrelet et son renversement en bas, sont autant de circonstances différentes dans lesquelles on voit l'encastelle se manifester.

— Encastelle vraie. Le pied encastellé est resserré tant à sa partie supérieure, tant à sa partie inférieure. Dans le premier cas, qui est le plus fréquent, ses caractères sont : 1° M. Lafosse, ses caractères sont : allongement du sabot dans le sens antérieur, réduction dans le sens latéral, à sa partie inférieure, ce que le rapporteur a nommé : convergence très-forte des talons l'un vers l'autre, à tel point que, parfois, les arcboutants se touchent ; sole concave ; fourchette amarrée, aplatie, échauffée dans les lacunes médiane et latérale, d'un côté d'un humeur gris et noir et fétide ; ses branches se rapprochent par leur extrémité postérieure. Dans le second cas, la couronne est étroitement embrassée par le biseau qu'elle surmonte en formant un bourrelet plus ou moins prononcé. Le sabot va en se rétrécissant jusqu'à deux ou trois centimètres au-dessous du biseau, puis il s'évase de telle sorte, qu'il devient très-sensiblement plus large à son bord inférieur que dans son milieu ; il représente aussi deux cônes se joignant par leur sommet tronqué. L'encastelle s'accompagne toujours d'une souffrance des parties vives, souffrance qui se traduit par l'irrégularité des aplombs dans l'attitude immobile, et par la boiterie pendant la marche. Ainsi le cheval dont un pied est encastellé manifeste une souffrance en portant le membre affecté en avant de la ligne d'aplomb, membre qu'il soustrait à toute pression douloureuse qui résulterait pour lui de sa direction verticale sous le centre de gravité. Les anciens hippocrates exprimaient cette attitude malade en disant que le cheval faisait des armes, qu'il montrait le char de saint Jacques. A cette expression, M. Bouley substitua celle, plus laconique, de pointer du mot anglais to point, qui veut dire pointer du doigt. Enfin, lorsque les deux sabots antérieurs sont encastellés à la fois, le cheval est dans une sorte de mouvement perpétuel sur place, et se trouve en proie à une telle tourmente, qu'il se complait souvent dans la position décubitale. Une fois couché, il ne se relève qu'avec hésitation, car son insupportable vertige des souffrances nouvelles que la position quadrupède va lui infliger. La marche du cheval encastellé est caractéristique quand l'encastelle est double. Ainsi les membres antérieurs n'entament le terrain que dans un champ très-limité ; ils ne progressent que par raccourcis, qui contrastent, par leur peu d'étendue, avec la longueur des pas de derrière.

— Encastelle fautive. Les fausses encastelles sont encore connues dans la pratique sous le nom de pieds serrés, pieds à talons serrés, pieds étroits en talons, resserrement des talons, etc. Cette déformation est caractérisée par la diminution des diamètres transversaux de la boîte cornée, dans ses parties postérieures, par suite d'un mouvement de retrait qu'elle a éprouvé sur elle-même à un degré plus ou moins accusé. La fausse encastelle est toujours une maladie acquise ; elle affecte aussi bien les pieds plats, coniques, que les pieds cylindriques ou se rapprochant du cylindre. Enfin ce sont les mêmes causes qui peuvent produire l'encastelle fautive ou l'encastelle vraie ; la manifestation de l'une ou de l'autre de ces maladies, si essentiellement différentes par leur gravité, dépend de l'organisation et de la conformation primitives des ongles sur lesquels ces causes exercent leur influence.

Des deux variétés de l'encastelle, la fausse est, en général, facilement aux traitements employés, tandis que l'encastelle vraie est très-ténace, et presque rebelle aux remèdes mis en usage pour la combattre. Les moyens de traitement sont distingués en moyens prophylactiques et en moyens curatifs. Les premiers ont pour but de prévenir l'encastelle, et consistent, par conséquent, à soustraire les animaux aux causes qui produisent les encastelles, à diriger la ferrure de manière à conserver au sabot ses aplombs, et à ses divers parties constitutives la mesure de force dont elle est douée, tant dans l'emploi de la ferrure dilatatrice ou contractrice, pratiquée à l'aide de l'instrument de M. Jarrier, maréchal à Blois, instrument auquel il a donné le nom de désencastelleur. Le

procédé de M. Jarrier paraît être le meilleur de tous ceux qui ont été imaginés en vue de détormer mécaniquement le sabot resserré ; aussi croyons-nous devoir nous dispenser de le décrire tous, car, pour la plupart, ils seraient sans intérêt. V. FERRURE.

ENCASER v. a. ou tr. (an-ka-sé — allé-ration fort naturelle du mot inusité encasser, formé de en et de caselle). Techn. Mettre dans les caissettes ; Suivant la nature des pièces, on les ENCASSE en charge ou avec des supports. V. ENCASSAGE et CÉRAMEQUE.

ENCASER v. pr. Etre encasé : Ces poteries ne s'ENCASENT pas en charge.

ENCASER v. m. (an-ka-seur — rad. encasser). Techn. Ouvrier spécialement chargé de l'encasement des poteries : Un ouvrier doit prendre un bon ENCASER, c'est d'épargner la place, de faire tenir dans une caissette plus de pièces possible, en les embôtant l'une dans l'autre avec intelligence. (Brongniant.)

ENCASILLAGE s. m. (an-ka-sill-la-je ; il mil. — rad. encastiller). Mar. Partie du navire qui est au-dessus de la ligne de flottaison.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

— Mar. Se dit d'un navire de forme très-élevée, dans les parties qui dominent le présent. Les encasillés se touchent ; sole concave ; fourchette amarrée, aplatie, échauffée dans les lacunes médiane et latérale, d'un côté d'un humeur gris et noir et fétide ; ses branches se rapprochent par leur extrémité postérieure. Dans le second cas, la couronne est étroitement embrassée par le biseau qu'elle surmonte en formant un bourrelet plus ou moins prononcé. Le sabot va en se rétrécissant jusqu'à deux ou trois centimètres au-dessous du biseau, puis il s'évase de telle sorte, qu'il devient très-sensiblement plus large à son bord inférieur que dans son milieu ; il représente aussi deux cônes se joignant par leur sommet tronqué. L'encastelle s'accompagne toujours d'une souffrance des parties vives, souffrance qui se traduit par l'irrégularité des aplombs dans l'attitude immobile, et par la boiterie pendant la marche. Ainsi le cheval dont un pied est encastellé manifeste une souffrance en portant le membre affecté en avant de la ligne d'aplomb, membre qu'il soustrait à toute pression douloureuse qui résulterait pour lui de sa direction verticale sous le centre de gravité. Les anciens hippocrates exprimaient cette attitude malade en disant que le cheval faisait des armes, qu'il montrait le char de saint Jacques. A cette expression, M. Bouley substitua celle, plus laconique, de pointer du mot anglais to point, qui veut dire pointer du doigt. Enfin, lorsque les deux sabots antérieurs sont encastellés à la fois, le cheval est dans une sorte de mouvement perpétuel sur place, et se trouve en proie à une telle tourmente, qu'il se complait souvent dans la position décubitale. Une fois couché, il ne se relève qu'avec hésitation, car son insupportable vertige des souffrances nouvelles que la position quadrupède va lui infliger. La marche du cheval encastellé est caractéristique quand l'encastelle est double. Ainsi les membres antérieurs n'entament le terrain que dans un champ très-limité ; ils ne progressent que par raccourcis, qui contrastent, par leur peu d'étendue, avec la longueur des pas de derrière.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

Table with 2 columns: Substance and Quantity. Includes Sulfate de chaux, potasse, magnésie, Chlorure de sodium, Carbonate de chaux, Oxyde de fer, manganèse, Silicate de soude, Silice en excès, Matière organique, Arsenic.

Des bains d'Encasseuse, on peut faire l'ascension du mont Cagnez, d'où l'on découvre la vallée de Luchon et la grande chaîne des Pyrénées.

M. Camparan a publié, en 1858, une Etude chimique et thérapeutique sur les eaux d'Encasseuse, qui est au-dessus de la ligne de flottaison.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) ; il mil. part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

excellent encastillé au moyen du procédé suivant : on fait fondre 1 kilogr. de cire jaune dans une bassine ; on ajoute 150 gr. de litharge en poudre et l'on mélange avec une spatule ; lorsque la cire a pris une couleur marron, on laisse refroidir. On ajoute 1 kilogr. d'essence de térébenthine pour 500 gr. de mélange ; le cirage qui en résulte a presque la solidité d'un vernis à l'alcool.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

ENCASILLÉ, ÉE (an-ka-sill-lé) part. passé du v. Encastiller. Mis à l'abri, en défense : Troupes ENCASILLÉES.

comme la lampe d'or dont une vierge sainte. Protège avec la main, en traversant l'encense, La tremblante clarté.

— Fig. Limites : Ils se reforment dans l'ENCENTE d'un petit nombre de deniers pieux. (Mass.) Avant de discuter avec quelqu'un, il faut s'assurer que l'on a, dans l'ENCENTE de la question, quelque grand principe en commun avec lui ; s'il n'est pas sous le même horizon, il ne peut voir du même oeil. (Vinet.)

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

ENCENTRE s. m. (an-ke-n-tre — de en, et de centre). Géom. Espace compris entre deux courbes concentriques, l'une intérieure et l'autre extérieure, lorsque l'on en existe plus d'une.

le tombeau ou Encelade git avant et subit son éternel sommeil. Les peuples anciens, auxquels la critique, l'histoire et la philosophie étaient inconnues, devaient à cet effet, avec leur imagination poétique et amie du merveilleux, expliquer par quelque événement fabuleux ces étranges et terribles manifestations volcaniques de la nature ; ces phénomènes devaient leur paraître d'un ordre surnaturel. Dans les poésies grecs, tels que Eschyle et Pindare, suivis en cela, chez les Latins, par Silius Italicus, c'est Typhon qui est accablé sous l'Étna, au lieu d'Encelade, et qui, comme celui-ci, lorsqu'il est las d'être couché sur un côté et se tourne sur l'autre, ébranle toute la Sicile et fait craindre la chute des murailles de ses cités. Dans Callimaque, c'est Pégase ; mais, chez tous, c'est invariablement un Géant vaincu par Jupiter ; c'est toujours par l'effet d'une cause occulte et se rattachant à la religion que le volcan mugit, tonne, vomit ses entrailles de feu, lance des pierres, des pierres brûlantes, ou demeure dans une sorte de calme pendant lequel il se contente de lancer vers le ciel d'épais tourbillons de flamme ou de fumée.

De ce style recherché qui lui est familier, Guarni, le poète aux conceits, parlant d'Encelade foudroyé, et qui lance des feux de colère et d'indignation contre le ciel, dit : Non s'è fulminato o fulminante.

« Je ne sais s'il est foudroyé ou foudroyant. » Lorsque Guarni avait fait un vers de ce genre, il se rengorgeait et se croyait supérieur à l'asse, dont il était le jaloux et indigne rival ; la cour de Ferrare, et aux malheurs duquel il a contribué en se signant avec ses ennemis.

« En parlant d'une nation opprimée, un grand orateur s'écriait naïvement : « N'espérez pas le repos, un vrai héros européen tant que ce pays n'aura pas recouvré son indépendance. C'est Encelade sous son rocher, et chacun de ses mouvements secoue le monde. »

— Antiq. hébr. Fête que les Juifs célébraient en mémoire de la purification du temple par Judas Maccabée, après qu'il eut été pillé et profané par Antiochus Epiphane. || Autre fête juive en mémoire de la dédicace du temple par Salomon. || Autre fête juive en mémoire de la dédicace du temple par Zorobabel.

— Hist. ecclésiast. Dédicace d'un temple chrétien, dans les premiers siècles de l'Église.

ENCENS s. m. (an-sen — du lat. incensum, chose brûlée, parce qu'on brûle l'encens pour développer son parfum). Bot. Résine parfumée dont l'odeur s'exhale surtout dans la combustion, et qu'on extrait d'un grand nombre d'arbres différents ; se dit particulièrement de la résine que les médecins nomment oliban : Un grain d'encens. Brûler de l'encens. Encenser une maison. Encens, Brûler de l'encens. Faire fuir l'encens devant les autels. L'encens d'Arabie est bien inférieur à l'encens indien. (Gérard.)

Puisant jusque au ciel vos soupçons innocents Monter comme l'odeur d'un agréable encens !

— Encens, Brûler de l'encens devant les autels. L'encens d'Arabie est bien inférieur à l'encens indien. (Gérard.)

ENCENS s. m. (an-sen — du lat. incensum, chose brûlée, parce qu'on brûle l'encens pour développer son parfum). Bot. Résine parfumée dont l'odeur s'exhale surtout dans la combustion, et qu'on extrait d'un grand nombre d'arbres différents ; se dit particulièrement de la résine que les médecins nomment oliban : Un grain d'encens. Brûler de l'encens. Encenser une maison. Encens, Brûler de l'encens. Faire fuir l'encens devant les autels. L'encens d'Arabie est bien inférieur à l'encens indien. (Gérard.)

ENCENS s. m. (an-sen — du lat. incensum, chose brûlée, parce qu'on brûle l'encens pour développer son parfum). Bot. Résine parfumée dont l'odeur s'exhale surtout dans la combustion, et qu'on extrait d'un grand nombre d'arbres différents ; se dit particulièrement de la résine que les médecins nomment oliban : Un grain d'encens. Brûler de l'encens. Encenser une maison. Encens, Brûler de l'encens. Faire fuir l'encens devant les autels. L'encens d'Arabie est bien inférieur à l'encens indien. (Gérard.)

ENCENS s. m. (an-sen — du lat. incensum, chose brûlée, parce qu'on brûle l'encens pour développer son parfum). Bot. Résine parfumée dont l'odeur s'exhale surtout dans la combustion, et qu'on extrait d'un grand nombre d'arbres différents ; se dit particulièrement de la résine que les médecins nomment oliban : Un grain d'encens. Brûler de l'encens. Encenser une maison. Encens, Brûler de l'encens. Faire fuir l'encens devant les autels. L'encens d'Arabie est bien inférieur à l'encens indien. (Gérard.)

ENCENS s. m. (an-sen — du lat. incensum, chose brûlée, parce qu'on brûle l'encens pour développer son parfum). Bot. Résine parfumée dont l'odeur s'exhale surtout dans la combustion, et qu'on extrait d'un grand nombre d'arbres différents ; se dit particulièrement de la résine que les médecins nomment oliban : Un grain d'encens. Brûler de l'encens. Encenser une maison. Encens, Brûler de l'encens. Faire fuir l'encens devant les autels. L'encens d'Arabie est bien inférieur à l'encens indien. (Gérard.)

ENCENS s. m. (an-sen — du lat. incensum, chose brûlée, parce qu'on brûle l'encens pour